Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



Voir aussi :
Opération Tranquillité Vacances | Ministère de l'Intérieur

Partez l'esprit tranquille pendant vos vacances !

Ne laissez pas votre maison ou votre appartement sans surveillance durant votre absence.
L'opération Tranquillité Vacances vous permet tout au long de l'année d'informer les forces de l'ordre de votre absence.
Des patrouilles seront organisées quotidiennement, jour et nuit, par les agents de police dans le cadre de leur mission.

Comment bénéficier du dispositif ?

Rendez-vous au commissariat plusieurs jours avant la période d'absence pour bénéficier du dispositif.
Vous devrez remplir une fiche pour renseigner toutes les informations nécessaires.
Toutes les informations sont disponibles sur le lien suivant.

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/operation-tranquillite-vacances